AVIS SALUTAIRE

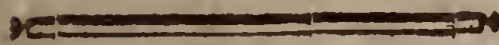
AU TIERS-ÊTAT;

Sur ce qu'il fut, ce qu'il est, et ce qu'il peut être.

Par un JURISCONSULTE Allobroge.

J. M. Ant. Servan





1789.

AVIS SALUTAIRE

AU TIERS-ÉTAT;

Sur ce qu'il fut, ce qu'il est, et ce qu'il peut être.

MESSIEURS DU TIERS-ETAT;

VOICI un moment où, par la grace du roi, du tems et du hasard, il vous est permis de parler de vos droits, et même d'en délibérer; prenez-y garde : ce moment est unique et s'échappera comme un éclair : les bonnes fortunes du peuple sont rares et courtes; *pensez-y bien.*

Mais pour y mieux penser, souffrez que nous fassions ensemble notre examen de droits et de conscience; car j'ai l'honneur d'être du tiers-ordre comme vous : notre intérêt est commun ; et si vous êtes trompés (ce qui vous arrive souvent,) je me serai trompé moi-même (ce qui ne m'arrive pas moins.)

Il y a environ quatre ou cinq cents ans, plus ou moins, messieurs du tiers - état, que vous étiez en France quelque chose un peu moins que les bœufs qui vous servoient à labourer les champs de vos seigneurs ; et même un peu moins que les ânes qui portoient votre bled à leurs moulins : toute votre raison n'étoit que votre crédulité. Certaines gens à rabat, à épée, vous disoient que vous n'étiez point des hommes, et vous les croyiez : ils vous disoient qu'ils étoient plus que des hommes,

et vous les croyiez : tous vous assuroient qu'ils étoient institués, les uns par Dieu, les autres par leur épée, pour vous pressurer à leur aise, et même vous battre selon l'occasion; et vous étiez pillés et battus en toute occasion.

Tout cela, messieurs du tiers-état, étoit incontestablement très-convenable dans son tems; mais aujourd'hui, *pensez-y bien*, les tems sont changés.

Et remarquez d'abord que, tout bien considéré, vous êtes pourtant des hommes, et que même vous commencez à ne plus tant croire, et à raisonner davantage.

A merveille, messieurs du tiers : mais ne restez pas en si beau chemin : qui n'avance pas dans un tel chemin, recule ; je vous en avertis, et *pensez-y bien*.

Enfin, messieurs, vous êtes donc des hommes; et quand vous y aurez bien pensé vous conviendrez qu'en cette qualité vous avez pour égaux tous ceux qui sont hommes comme vous, et vous n'avez pour maître que la raison commune à tous, autant qu'elle peut s'étendre (ce qui n'est pas beaucoup dire.)

Messieurs du tiers-état, vous qui labourez, piochez, fouissez, ratissez, filez, tissez, détissez, etc, vous m'écoutez grands yeux ouverts, bouche béante, et vous croyez peut-être que je veux rire, quand je vous dis qu'en qualité d'hommes, votre maître, à proprement parler, n'est point du tout la raison particuliere de M. le curé, ni la raison particuliere de M. le marquis, seigneur de votre village; ni celle de M. le conseiller, de M. le président au parlement; ni même

celle du magister qui a tant d'esprit ; et qu'enfin vous ne devez (toujours en qualité d'hommes) obéissance et fidélité qu'à la raison commune, autrement dite le *sens commun.* Mais, sur mon Dieu et sur le salut de mon ame, je ne ris point, je ne vous trompe point ; je vous dis la vérité pure : informez-vous plutôt, et sur-tout *pensez-y bien.*

Non-seulement, messieurs du tiers, vous êtes des hommes, de véritables hommes pas baptême et par nature ; mais, ce qui va bien plus vous étonner, je vous apprends et vous soutiens que vous êtes des citoyens, dans toute la force du terme.

Vous secouez vos oreilles, messieurs du tiers, et vous n'en croyez rien. *Nous pensions*, direz-vous, *n'être au tems passé que des* vilains, *et maintenant des villageois*, *des paysans*, *des laboureurs*, *des bour-*

geois, ou des especes *enfin, comme disent les gens de qualité.... Mais des citoyens, tout bien pensé, nous ne le sommes point.*

Tout bien pensé, vous l'êtes, messieurs du tiers, en dépit de vous, des gens de qualité, et de Jean-Jacques, qui ne veut des citoyens que dans la république de Platon, ou dans la sienne.

Car enfin, des citoyens sont des hommes qui s'assemblent et s'unissent dans un même lieu, avec promesse d'obéir tous à la raison commune; et pour que cette raison soit véritablement commune, il faut qu'elle soit connue; et pour qu'elle soit connue, ils ont soin de la faire graver sur de la pierre, quand ils savent graver la pierre; ou de l'écrire sur du parchemin, quand ils ont inventé le parchemin; après l'avoir fait publier avec des trom-

pettes ; quand ils ont inventé la trompette.

Et cette raison commune ainsi gravée, ainsi écrite, ainsi publiée, ils l'appellent *loi*. Des citoyens sont donc des hommes qui recueillent de la raison commune pour en faire des *loix* auxquelles ils obéissent tous.

Mais nous ne faisons point de loix, me direz-vous ; car je préviens vos objections, et je ne veux point vous faire languir.

Vous ne faites point de loix ! j'en conviens : mais vous faites mieux ; vous en faites faire : vous faites celui qui les fait : dites-moi, quand vous voulez labourer, faites-vous vos charrues vous-mêmes ? vous vous en gardez bien : car le tems de faire les charrues vous prendroit celui de labourer et de semer : que faites-vous donc ? vous commandez aux uns des

charrues pour labourer, et vous demandez à d'autres des loix pour vous gouverner.

Tous ces hommes ne font rien, ne sont rien, que par vous, et par vos commissions.

Car enfin, messieurs du tiers, je suppose que vous fussiez mécontens de vos charrues et de vos loix, et qu'il vous plût un beau matin de vous nourrir de gland, ou de vivre en chasseurs; *pensez-y bien.* Il me semble que les faiseurs de charrues et les faiseurs de loix seroient prodigieusement embarrassés, et je ne leur vois guere d'autres ressources que de vous courir après, pour vous persuader doucement, que le bled vaut mieux que le gland, et qu'une ville vaut mieux qu'un bois; vous exhortant au surplus à revenir en paix, sous la promesse de vous

fournir à l'avenir de meilleures chartes et de meilleures loix. (1)

En voilà assez, messieurs du tiers, pour vous prouver que vous êtes de vrais citoyens, moins brutaux, moins fiers que les citoyens romains (et j'en suis bien aise ;) moins babillards, moins insolens, moins goguenards que les citoyens d'Athenes (et je n'en suis pas fâché ;) moins tristes, moins taciturnes que les citoyens de Sparte (et je m'en réjouis :) en un mot, vous êtes des citoyens françois, qui vivez sous des loix faites par un roi,

---

(1) Un prince du sang royal appeloit le tiers-état, *de la canaille* : nous le supplions de réfléchir mûrement sur le paragraphe ci-dessus, et de bien considérer si, dans une exacte balance, 24 millions de *canailles* ne peseroient pas au moins le poids d'un gentilhomme, et même le poids d'un prince. Ceci n'est qu'un doute respectueux,

lequel en est l'*ouvrier* par votre choix : ainsi chacun de vous, et vous tous ensemble, pouvez dire à bon titre, *notre roi*, car il est à vous et de vous. Vous pouvez dire, *nos loix*, car elles ne sont qu'à vous, et doivent être comme de vous.

Il me semble, messieurs du tiers-ordre, que votre visage s'épanouit, que vos sourcils baissés se relevent, que vos yeux confus et chargés s'ouvrent un peu plus, que les sillons de vos joues s'effacent, que votre bouche sourit à la pensée ; que même, en obéissant à votre roi, vous n'obéissez qu'à des loix, lesquelles ne sont, ou ne doivent être que votre raison commune ou générale.

Votre épanouissement me charme : continuons.

Vous commencez donc à concevoir que ces grands mots, *de par le*

roi, ne signifient rien que *de par les loix*, ou *de par vous mêmes* ; et qu'un roi, tout roi qu'il est, ou plutôt parce qu'il est roi, ne peut rien commander au dernier goujat d'entre vous, messieurs, sans avoir consulté la raison et l'intérêt de tous les autres.

Ainsi donc, en qualité d'hommes et de citoyens, vous avez le droit incontestable de n'obéir précisément qu'à ce que vous auriez voulu tous ensemble ; et il est clair que chacun, en s'obligeant d'obéir à la volonté de tous, conserve fort adroitement le droit de n'obéir qu'à la sienne.

Ce droit est beau, messieurs du tiers ; convenez-en ; et vous ne vous en doutiez gueres : à la vérité, il lui a toujours manqué presque partout une légere circonstance, c'est

d'être respecté : à cela près, c'est une maginfique invention.

Je conviens donc avec vous (car il faut être juste) qu'il se trouve toujours dans ces matieres quelque petite différence entre le *droit* et le *fait*, et que devant être par *droi* commandé par la raison générale nous avons, de *fait*, été très-évidemment gouvernés depuis 60 ou 80 ans, par la raison particuliere d'une foule de ministres ; et auparavant par la raison particuliere du pere *le Tellier* et de M. *de Louvois* ; et auparavant par la raison particuliere du cardinal *Mazarin* ; et auparavant par la raison particuliere de *Richelieu* ; et auparavant par la raison particuliere, tantôt des *Guise*, tantôt de *Catherine de Medicis*, tantôt des *Montmorency*, tantôt de *Diane de Poitiers*, tantôt de la *duchesse d'Etampes* ; et long-temps en-

core auparavant par la plus particuliere et la plus singuliere des raisons, celle de Louis XI, à qui Dieu fasse paix.

Je ne puis non plus disconvenir que dans vos villes, dans vos villages, messieurs du tiers, vous ne trouviez souvent d'autres raisons très-particulieres qui troublent un peu la raison générale, comme, par exemple, la raison de Mrs. *les baillifs* et *sénéchaux*; celle de Mrs. *les conseillers au parlement et présidens au mortier*, *intendans*, *subdélégués*, *huissiers*, *archers*, et tant d'autres gens très-volontaires de leur nature, dont ce royaume est plein à regorger : tous gens appellés communément *hommes du droit*; et qui pourtant préferent souvent leur fait à notre *droit*; se jugeant d'ailleurs si raisonnables, qu'ils font constamment prévaloir leur raison sur celle

de tous les autres, et sur-tout sur la votre, messieurs du tiers-état.

Je tombe d'accord, vous dis-je, de ces vérités; mais si vous demandez pourquoi la raison générale est si méprisée, et comment vous pourriez y remédier.

Je vous répondrai par une question très-simple; la voici:

Si l'un de vous étoit arrêté au coin d'un bois par une bande de voleurs, que feroit-il?

Tout bien pensé, j'ose croire qu'il n'auroit que trois partis à prendre: le premier, de se résigner, se taire et donner bien vîte son argent.

Le second seroit de prêcher les voleurs pour les rappeller à la probité; et le troisieme consisteroit à crier au secours.

Le premier de ces partis est rude, le second assez inutile, et le troisieme plus ou moins périlleux, selon

que

que les secours seroient plus ou moins éloignés.

Messieurs du tiers ! la comparaison est forte, j'en conviens; mais avec quelque léger adoucissement dans les termes, elle présente votre histoire et votre regle, ce que vous avez fait et ce que vous devez faire.

Depuis neuf cents ans vos égaux devenus vos supérieurs, clergé, noblesse, gens de justice et d'injustice vous tiennent le pistolet sur la gorge et vous demandent la bourse ou la vie, et souvent tous les deux à a fois : or, qu'avez - vous fais ? Pendant cinq ou six cents ans, quand vous ne saviez ni lire, ni écrire vous ne saviez aussi que gémir, vous taire et vous soumettre; donner votre argent, et quelquefois vos personnes; obéir, souffrir, et périr.

Ensuite quand devenus quelque peu *clercs*, vous avez commencé à

lire dans les vieilles écritures, et sur-tout quand un ange du ciel, sous la figure d'un allemand, vous eut apporté ce bel art de l'imprimerie; peu-à-peu, à force de ranger des caracteres de plomb sur une table de bois, vous vous accoutumâtes à ranger en même temps vos idées dans vos petits cerveaux; vos idées, ainsi rangées, vous conduisirent à la connoissance de vous-mêmes; ces nouvelles lumieres réveillerent le sentiment engourdi de ce que vous êtes; vous distinguâtes un peu plus clairement votre égalité commune; de là vos droits communs, de là le juste et l'injuste, et ce fut alors que vous commençâtes à prêcher les voleurs à bréviaires, les voleurs à écritoire, les voleurs portant lance, casque et cuirasse.

Mais qu'arriva-t-il? ni les uns ni les autres ne devinrent meilleurs:

au contraire, avant l'imprimerie, et vos prédications, ils vous voloient en conscience; et du moins en prenant votre bien, ils croyoient bonnement ne reprendre que le leur; mais quand vous les eûtes prêchés, et qu'ils surent la vérité des choses; toute la différence fut qu'ils volerent sans conscience et même en se moquant de vous.

Le clergé, par exemple, vous faisoit payer auparavant la dîme de vos récoltes comme un droit divin et humain; et quand vous eûtes prouvé au clergé que ce droit n'étoit ni divin ni même humain, il a continué à se faire payer la dîme plus que jamais, en vertu de deux autres droits, celui de la force et celui de l'habitude.

Avant l'imprimerie, les hommes nobles auroient juré leur dieu et leur honneur qu'ils n'étoient pas nés

dans le même berceau que des *vilains* tels que vous : mais à présent, que vous leur avez bien démontré qu'un gentilhomme, un marquis, un baron, un prince même n'étoit après tout que le lendemain ou le surlendemain d'un roturier, tous enfans du même pere ; ils prétendent que ce pere commun vous a exhérédé, pour vos fredaines sans doute, et qu'eux seuls sont les véritables héritiers.

Ainsi donc, mes chers confreres du tiers-ordre, vous vous êtes soumis avec patience pendant six cents ans ; vous avez prêché avec vérité pendant deux cents autres années, et toujours c'est à recommencer ; votre patience est épuisée, vos prédications sont sans fruit, quelle ressource vous reste-t-il ? Je vous l'ai dit : celle de crier au secours.

Vous frémissez, et vous croyez peut-être que je vous exhorte

à la révolte. Hélas ! point du tout, je suis l'homme du monde le plus pacifique et le plus benin ; le seul mot de révolte me feroit fuir au fond de l'Amérique : la liberté et la justice sont de belles et bonnes choses, deux divinités même si l'on veut, mais je ne connois point de divinités à qui je voulusse sacrifier une goutte de sang humain ; et la révolte et la guerre le font verser à grands flots : loin de nous ces détestables idées ! mes amis, expliquons nous et tâchons de nous entendre.

Quand je vous exhorte à crier au secours, de qui pensez-vous que vous deviez l'attendre ? du plus juste et du plus fort, de votre roi, messieurs du tiers ! Il est le plus juste, parce qu'il est le seul dans l'état qui ait intérêt que tous soient bien : il est le plus fort, car c'est à lui que vous

avez remis toutes vos forces ; c'est donc à lui que vous devez demander du secours ; et, s'il peut vous entendre, soyez sûrs qu'il y viendra.

Si le roi peut vous entendre, m'entendez-vous bien vous-mêmes, hommes du tiers-état ? et comprenez-vous enfin que si les secours vous ont presque toujours manqué, c'est que vos rois ne vous ont presque jamais entendus ? Mais à qui la faute ? beaucoup aux rois sans doute ; mais beaucoup plus à vous-mêmes.

Si vos rois ont quelquefois manqué d'attention, n'avez-vous pas plus souvent manqué de courage et de bon sens ? Et, *pensez-y bien*, de qui avez-vous le plus à vous plaindre, de vos rois ? ou de vous-mêmes ?

Je vais vous rappeller ce que vos rois ont fait pour vous, nous verrons ensuite ce que vous avez fait

vous-mêmes, et vous rougirez peut-être de la comparaison.

Vous étiez liés et garrottés par une troupe d'hommes soi-disant *haut-barons*, lesquels violoient vos filles, caressoient vos femmes, vuidoient vos caves et pilloient ce qui vous restoit de récolte, après avoir ravagé vos champs avec leurs meutes de chiens courans.

Une autre bande, sous le nom d'évêques, de prieurs, d'abbés, de moines blancs, noirs, bernardins, bénédictions fondoient sur vous comme des corbeaux et vous crevoient les yeux pour vous dévorer la cervelle et toute votre substance.

En même-tems l'aigle de Rome venoit à tire d'aile partager avec eux le peu qui vous restoit de substance et de cervelle : vous n'aviez plus assez de sentiment et de vie

pour vous défendre, il ne vous en restoit assez que pour souffrir.

A qui devez-vous votre liberté, la lumiere de vos deux yeux, l'intégrité de vos petites têtes et le peu de force que vous avez ? A qui devez-vous votre existence civile enfin ? à vos rois ! hommes du tiers-état ; et si vous n'êtes des ingrats odieux, remerciez les à deux genoux : ils ont assujetti vos maîtres barbares : vos femmes, vos filles, vos récoltes sont à-peu-près à vous : vous raisonnez comme il plaît à Dieu, et non plus comme il plaît aux prêtres : l'aigle de Rome a, le bec, les serres et les ailes coupées ; et si plusieurs corbeaux croassent encore, le reste se tait et vous dévore beaucoup moins : quels bienfaits !

Ces rois ont travaillé pour eux, direz-vous. Ingrats que vous êtes ! eh ! qu'importe, pourvu que vous

en recueilliez les effets ! Ne calomniez jamais les racines de l'arbre dont le fruit vous nourrit. Les racines des vertus même ne sont-elles pas enfoncées dans les passions ? Eh ! quel bien l'homme feroit - il aux hommes, sans l'intérêt de faire du bien à soi-même ?

Oui sans doute, la politique de vos rois a travaillé pour eux ; mais bénissez le ciel de ce que l'intérêt de vos rois s'est accordé si bien avec le vôtre ; reconnoissez deux politiques, l'une affreuse, et l'autre utile.

Détestez, j'y consens, la politique qui, de sa bouche infernale, souffle la guerre d'un pôle à l'autre, embrase les deux hémispheres et fait rougir la mer et la terre par des flots de sang humain.

Détestez la politique quand elle veut ruiner la liberté politique par

l'anéantissement des loix fondamentales, et la liberté civile par l'emprisonnement arbitraire des citoyens : quand elle met la défiance dans l'ame des rois, le bandeau sur leurs yeux et le mensonge dans leurs oreilles ; quand elle calomnie les sujets auprès du souverain, et qu'elle masque le souverain aux yeux des sujets ; quand elle essaie de fatiguer leur patience jusqu'à mettre en péril leur fidélité ; quand, de sa main impie, elle brise les liens les plus sacrés, sépare avec violence le monarque et les sujets comme des ennemis, et ne laisse entr'eux que le gouffre du despotisme entr'ouvert.

Nous la connoissons tous cette affreuse politique, et depuis les premiers jours du mois de mai nous n'avons cessé de la détester, et détestons la toujours ; mais bénissons ensemble, mes amis du tiers, bénissons

celle qui, pour la puissance même de vos rois, rompit vos fers, anéantit la servitude personnelle et vous rendit la liberté civile, en vous offrant dans l'avenir l'espoir de la liberté politique. Bénissons la politique qui, pour ramener à nos rois le pouvoir judiciaire, abolit ces duels absurdes et barbares, où la force faisoit le droit.

Bénissons la, quand elle inspira à nos souverains l'orgueil de régner sans la permission du pontife de Rome, et qu'elle nous soulagea de cette chaîne étonnante qui, depuis César jusques à nous, traversant audacieusement les Alpes, ne cessoit d'enchaîner la Gaule au Capitole, et de l'agiter de tous les mouvemens que l'intérêt ou le fanatisme d'un prêtre vouloit lui communiquer.

Bénissons la politique de nos rois, quand, pour les enrichir, elle mit

une borne aux acquisitions du clergé, dont les temples et les cimetieres étoient autant de gouffres où venoient s'engloutir toutes les richesses de l'état.

Il faut bénir cette politique qui a fait ouvrir des routes au commerce et des ressources à tous les arts. Enfin, bénissons la, même, quand pour nous rendre moins barbares et plus dociles, elle conseilloit à François premier, à Louis XIV, de favoriser parmi nous le progrès des lumieres et le goût des plaisirs de la société dont nous n'avions aucune idée.

Ne poussons pas ceci plus loin, messieurs du tiers, vous voyez assez ce que vos rois ont fait pour votre avantage; mais voyons maintenant ce que vous avez fait pour votre salut.

On est censé se faire à soi-même tous les maux qu'on ne veut ni prévenir ni guérir ; et de tous les maux que vous avez soufferts, que vous souffrez encore, et dont vous ne cessez de vous plaindre, il n'y en a pas un seul, peut-être, que vous n'eussiez pu prévenir par votre sagesse, ou guérir par votre courage.

Vous vous plaignez des maux horribles de la guerre ; vous montrez les plaies encore sanglantes dont elle n'a cessé de couvrir la France depuis sept ou huit siecles.

Mais vous sied-il bien de vous plaindre de cette furie que vous avez alaité vous-mêmes, et dont vous semblez vous faire un honneur d'irriter tous les serpens ?

N'est-ce pas vous qui applaudissiez sans mesure à vos orateurs, à vos poëtes, comme à la vérité même, quand leurs mensonges célébroient

Louis XIV, guerrier et conquérant ? Etoit-ce la gloire de Louis XIV qui vous abusoit, ou vous qui trompiez Louis XIV sur la gloire ?

Ce monarque crut pouvoir mettre l'impôt du dixieme sur vos fortunes ; mais pouvoit-il mettre à contribution l'opinion publique ? N'est-ce pas de cette opinion, n'est-ce pas de vous qui la formez que dépend la distribution de la renommée ? et n'étiez-vous pas les véritables maîtres d'un roi qui s'étoit fait esclave de la gloire ?

La derniere guerre que nous venons d'essuyer ; cette guerre, l'abyme de tant d'argent, la plus grande source du désordre de nos finances et des maux dont la France est actuellement travaillée : cette guerre où nous avons si noblement partagé avec nos alliés, en leur laissant la liberté et gardant pour nous l'in-

digence : cette guerre enfin, messieurs du tiers, qui l'a voulue ? qui l'a souhaitée ? qui l'a sollicitée ? vous-mêmes, vous qui, dans vos maisons, dans vos places publiques, dans vos cafés et jusques dans vos tavernes, engloutissiez déjà par l'imagination toute la marine d'Angleterre, et savouriez d'avance à longs traits le plaisir de la vengeance ; comme si les vertus, l'honneur, le courage, le bons sens que vous avez ou que vous n'avez pas, pouvoient jamais être augmentés ou diminués par le sort des batailles livrées à cent, à mille lieues de vous.

Vous demandiez la guerre, insensés ! le peuple est-il jamais en paix ? n'aviez-vous pas la guerre à soutenir contre ceux qui viennent au nom d'un Dieu de justice et de charité vous arracher, avec des huissiers, la dixieme partie de votre bled,

semé, moissonné par vous seuls, dans un champ cultivé par vous seuls. N'aviez-vous pas la guerre à soutenir contre ces hommes qui viennent exiger des droits prétendus seigneuriaux avec des involutions de vieux titres, de terriers, de reconnoissance; et tous ces papiers écrits de siecle en siecle, copiés et transmis avec toute la vigilance de l'avarice, et toujours souscrits par la stupidité de l'ignorance et de la bonne-foi ?

Le peuple n'a-t-il pas la guerre sur ces grands chemins faits de ses mains, payés de son argent ; et presque uniquement usés par les voitures et le luxe des oisifs et des grands?

Le peuple enfin n'est-il pas toujours en état de guerre, là où il ne peut marcher, ouvrir les yeux, respirer, sans trouver une tête insolente qui, du sourcil, de l'œil et de la bouche

che, semble lui dire : *retire toi de devant moi, marche à l'écart, baisse les yeux, incline le corps et ne souille pas l'air que je respire !*

Et vous demandez la guerre : et c'est vous qui vantez ses succès : c'est vous qui les couronnez de votre estime, et qui leur réservez une gloire que souvent vous refusez aux vertus !

Imprudens que vous êtes, en vous jouant ainsi, en abusant de l'opinion publique, vous ne savez pas tous les maux que vous faites à vos rois et à vous-mêmes !

Sous l'impulsion réguliere et sage de l'opinion publique, l'état se dirigeroit vers la félicité commune, comme au souffle d'un vent doux et favorable, un vaisseau marche heureusement vers le port ; mais quand vos préjugés changent l'opinion publique en orage, en tour-

billons impétueux, est-ce à vous de vous plaindre si le vaisseau de l'état, entr'ouvert de toutes parts, menace du naufrage ?

Messieurs du tiers-état ! je vous écoute depuis long-tems, et je vous ai toujours entendu plaindre de vos loix et de vos magistrats : il me semble, en effet, comme à vous, que vos loix ont beancoup de vices, et que vos magistrats ne manquent pas de défauts : je ne vous dirai point que les vices des loix et les défauts des magistrats sont attachés à la nature des gouvernemens humains, comme la fievre à la constitution de nos corps : vous traiteriez ces excuses de lieux communs, et vous me répondriez sans doute que si la fievre est un effet nécessaire de votre constitution, la recherche et l'usage du quinquina sont un effet tout aussi

nécessaire de votre expérience et de votre raison.

Eh bien ! messieurs du tiers ! je m'en tiens là : avez-vous jamais suffisamment usé de votre expérience et de votre raison pour la réforme de vos loix et l'amendement de vos magistrats ?

Quelques-uns d'entre vous, messieurs du tiers, auteurs de profession ou sans profession, ont composé, dit-on, d'excellens ouvrages sur les abus de vos lois et de votre magistrature.

Pourquoi n'avez-vous pas lu, médité, comparé tout ce qui s'est écrit sur ces importans sujets ? Pourquoi, laissant là vos gazettes et vos buletins, cessant de vous inquiéter sur le sort de l'Amérique, et ramenant du bout du monde vos regards sur vous-mêmes, ne vous êtes-vous jamais occupés d'étudier vos maux

pour en discerner les remedes ? Pourquoi n'êtes-vous enfin que des ignorans sur tout ce qui vous touche ; et de vains discoureurs sur ce qui ne vous touche pas, et ne vous touchera jamais ? Et cependant vous vous plaignez. Ah ! si vous aviez voulu marcher au pas de votre siecle, et vous éclairer tous des lumieres que vous laissez se concentrer dans quelques villes, et même chez quelques hommes ; ces lumieres de votre raison auroient fait naître dans vos cœurs le courage, comme le soleil fait sortir de la terre une plante vigoureuse.

Rien n'unit autant les hommes que des idées communes et des sentimens communs. Vos opinions si impuissantes quand elles sont isolées, une fois rapprochées auroient acquis ce caractere redouté d'*opinion publique* ; elles auroient formé ce res-

sort puissant auquel les loix, les magistrats, les rois même cedent insensiblement : alors cette voix publique auroit porté vos plaintes sur les loix au législateur même, et il les auroit écoutées : cette voix terrible auroit fait trembler les magistrats sur leurs abus, et vos jugemens auroient réformé vos juges. Mais vous n'avez jamais ni voulu, ni su parler. Mes amis du tiers, retenez bien ceci : au milieu du bruit qui se fait nécessairement dans un grand empire, la plainte d'un seul n'est jamais entendue ; mais la plainte de tous est toujours écoutée, même quand on fait semblant de ne l'écouter pas.

Je vous trouve encore des torts plus grands, et je ne prétends point vous les dissimuler. Vos rois vous avoient laissé deux moyens pour réunir vos vœux contre les oppres-

sions, et leur faire parvenir le cri public malgré l'éloignement du trône; ces deux moyens étoient, vos assemblées municipales dans les anciennes provinces du royaume, et les états provinciaux dans les provinces réunies.

Or, messieurs, comptons ensemble : quel usage avez-vous fait de ces moyens? mettez la main sur la conscience, et répondez. Loin de vous les rendre utiles, vous ne les avez employés qu'à vous nuire. Avez-vous donc cru que la liberté et la justice étoient des biens dans l'état civil qu'on devoit obtenir sans peine et même sans péril? Quelles peines avez-vous pris? À quels périls vous êtes-vous exposés, pour mériter ces deux grands avantages?

Le sauvage, dans l'état de nature, se livre à des travaux incroyables, affronte souvent mille morts, pour

arracher sa simple subsistance ; et, si je puis ainsi dire, pour conquérir sa vie même : et vous, messieurs du tiers, qu'avez-vous entrepris dans l'état civil pour assurer vos personnes et vos fortunes ?

Soyons sinceres, et reconnoissez vos fautes, si vous voulez les réparer : dans vos assemblées municipales, ce don précieux de vos rois, ce débris de l'antique liberté de vos peres ; dans ces assemblées, vous n'avez jamais apporté que la pusillanimité, au lieu du courage ; la frivolité, à la place de la constance ; et la discorde, au lieu de l'union.

Vous vous êtes d'abord laissé intimider comme des enfans, par quelques hommes revêtus des noms formidables d'intendans et de commissaires du roi ; ces hommes, frêles roseaux au pied du trône, et

chênes orgueilleux dans les provinces, venoient sous le nom sacré du roi, vous commander leurs propres caprices, et se faisoient un jeu de vous effrayer du phantôme de leur autorité, que votre timidité et votre ignorance crédule aggrandissoient encore à vos yeux.

Un pas vers le trône, messieurs du tiers ! un appel au conseil, une réclamation solemnelle, un cri, un cri vraiment public, dirigé vers le roi, auroit souvent dissipé ces prestiges, et fait rentrer dans leurs bornes ces charlatans titrés qui se travestissoient en rois devant vous sur leur petit théâtre.

Ainsi donc, au lieu d'unir vos efforts contre ces hommes qui, dans leurs injustices, trompoient le monarque et se jouoient de vous ; vous vous êtes divisés dans vos assemblées municipales, et vous n'avez

usé vos forces que contre vous-mêmes. Feuilletez, feuilletez les registres de vos maisons-de-ville; qu'y trouverez-vous depuis deux siecles? les annales de vos querelles, de vos haines et de vos grands procès pour les plus petits et les plus ridicules sujets; jamais, non jamais vous n'y reconnoîtrez la plus légere trace de l'esprit vraiment public, des desseins sages, de la fermeté courageuse, qui caractérisent les hommes dignes d'être libres sous l'empire des loix.

Messieurs du tiers-état, souffrez que je vous le dise, vous n'avez jamais bien su jusqu'à présent, ni ce que vous étiez, ni ce que vous devez être : vous étiez des enfans tantôt mutins et tantôt lâches, qui s'irritent pour rien, s'appaisent de même, et passent leur vie à pleurer ou rire, entre le fouet et la toupie.

Duement atteints et convaincus d'être pusillanimes dans les corps séparés de vos municipalités, voyons maintenant si vous avez eu plus de courage en corps d'armée.

Car enfin, messieurs du tiers-état, vous étiez en corps d'armée dans vos états provinciaux qui embrassoient au moins le tiers du royaume: or, dites-moi les prouesses de vos armées en Languedoc, en Provence, en Bourgogne, en Bretagne, etc.? Quelles sont leurs conquêtes sur le clergé, sur la noblesse et sur tous ces corps à privileges divins ou profânes?

Dans vos états de Languedoc, par exemple, messieurs du tiers, que faites-vous? qu'êtes-vous? de bons chrétiens, je le veux croire; mais des hommes, mais des citoyens, ah! messieurs, vous n'y prétendez pas: soyez, soyez toujours les hon-

hêtes, les benins, les pieux clergeons de vos évêques; faites-leur des chemins, servez leurs fantaisies, et même leurs messes, si jamais ils ont la fantaisie de la dire; mais vos droits, les droits du tiers-état! vous le savez assez, ils sont tous renfermés dans les commandemens de l'église. Lisez-les bien, mes chers messieurs, rejetez loin de vous, rejetez ces livres damnables du contrat social, de l'esprit des loix; n'écoutez pas même votre raison, elle vous tromperoit; mais respectez à jamais vos préjugés : déifiez vos évêques dans ce bas monde, en attendant que Dieu les sanctifie dans l'autre; exercez sur-tout dans sa plénitude le beau droit divin de leur payer la dîme; et le clergé, n'en doutez pas, toujours juste, toujours charitable, vous donnera dispense dans vos états, ou plutôt dans les

siens, de tous vos méprisables droits humains.

Gardez-vous, en un mot, messieurs du tiers, de la langue d'*oc*! d'oublier jamais que le palais des archevêques de Narbonne est le vrai palais de vos rois, et baisez-en le seuil à genoux.

En Provence, messieurs du tiers, on dit que vous jurez fort et ferme; mais contre vos mulets; que vous dansez vigoureusement le rigaudon, mais toujours avec vos chaînes; on prétend que vous vous êtes obligés à faire seuls les chemins où la noblesse et le clergé vous permettent de marcher à pieds, à condition qu'ils les fouleront en carrosse.

On ajoute (mais j'ai peine à le croire) que sans avoir auparavant obtenu le privilege exclusif de faire des bâtards, vous vous êtes obligés à

payer seuls la vie de ces infortunés qui sont l'ouvrage de tout le monde.

Messieurs les tiers provençaux, souffrez ma franchise ; je suis loin assurément de nier que vous observiez parfaitement la mesure de la musique en dansant la bourrée au son des tambourins, mais il me semble que vous observez bien mal la mesure de la justice en délibérant dans vos états.

De bonne foi, pensez-vous que vos rois exigent de vous ces injustes et lâches condescendances ? Ils ont besoin que vous soyez robustes pour donner à leurs armées des soldats courageux ; que vous soyez laborieux pour fournir du pain et tout ce qui manque à leurs sujets : ils exigent que vous soyez fideles aux loix, à votre roi qui en est l'organe, afin d'entretenir la paix et l'ordre dans ses états ; ils exigent que vous contribuiez aux impôts selon vos ri-

chesses ; ou plutôt autant que peut le permettre votre indigence ; mais, je vous le jure par le génie de la France, par l'intérêt même de vos rois, jamais ils n'ont exigé que le plus grand nombre de leurs sujets perdît ses forces pour en donner davantage au plus petit ; que le plus grand nombre fît des chemins pour la commodité du plus petit ; que le plus grand nombre ne faisant des enfans qu'à ses femmes, payât les enfans que le petit nombre fait à leurs filles ; qu'enfin le plus grand nombre pérît d'inanition, afin de donner au petit nombre plus de moyens de périr d'indigestion.

En Bretagne, en Flandres, en Bourgogne, je gagerois, messieurs du tiers-état, que vous ne vous comportez guere mieux ; en un mot, je vois que dans toutes les provinces M. le marquis, M. le comte, M. le

baron, sont des hommes, de l'aveu de tout le monde, et même de grands hommes, de l'aveu de leurs valets-de-chambre; je vois que Mgr. l'évêque, Mgr. l'archevêque, sont des hommes même *divins*, s'il en faut croire leurs aumôniers et leurs grands-vicaires : mais vous, messieurs du tiers-état, je ne me lasserai point de vous le demander : qui êtes-vous ? êtes-vous les bœufs qui labourent péniblement les champs de la noblesse et du clergé ? êtes-vous les chevaux qui les traînent en pompe ? ou les chiens qui les gardent avec fidélité ? ou les ânes dociles qu'ils font étriller quand ils s'avisent de braire ? ou les singes qui les amusent ? ou les moutons qu'ils tondent ? ou les oisons qu'ils égorgent ? Enfin, qui êtes-vous ? On vous met à tous les usages, hormis à ceux qui vous conviennent, et vous remplissez

tous les rôles, à l'exception de ceux d'hommes ou de citoyens.

Ainsi tremblans dans vos assemblées municipales, timides dans vos états provinciaux, que seriez-vous devenus si vos rois n'étoient accourus eux-mêmes à votre secours ? Ils avoient déjà beaucoup fait pour vous ; mais votre roi vient d'y mettre le comble : en vous donnant des assemblées provinciales, en vous permettant de réformer vos états provinciaux, en vous rendant et perfectionnant vos états-généraux, il vous donne au-delà de ce que vous avez jamais espéré : ne voulez-vous pas vous rendre dignes de ces bienfaits ? Consentirez-vous à rester au-dessous du rang que votre roi vous assigne, et repousserez-vous les secours qu'il vous offre ?

Vous étiez trop éloignés du trône, trop dispersés encore dans vos

assemblées municipales, pour que le monarque pût entendre vos plaintes : eh bien ! votre roi lui-même vous rapproche de lui et vous réunit en un grand corps dans vos assemblées provinciales ; vos voix resteront-elles encor muettes ? la plainte expirera-t-elle encore sur vos levres à l'aspect effrayant d'un commissaire départi.

Accoutumés par tous les préjugés de vos peres, par l'éducation que vous avez reçue, par les exemples qui vous environnent, à trembler devant la noblesse et le clergé, n'osant pas élever la voix quand ils avoient parlé : votre roi a regardé votre foiblesse en pitié, vient à votre secours, et vous permet, dans vos assemblées nationales, d'égaler en nombre ces hommes redoutables, ces dieux de vos préjugés : ne cesserez-vous point à présent d'écouter

vos terreurs, et ne ferez-vous pas entendre enfin le langage de la raison à ceux qui vous ont si long-tems parlé, celui de la violence ?

Ce n'est pas assez ; dans tous vos états provinciaux, l'ancien usage ou l'ancien abus avoit établi et consacré en quelque sorte pour président un grand seigneur du clergé, qui, sans intérêt pour vos droits, sans pitié pour votre indigence, comblé d'honneurs, de richesses et de délices, venoit froidement vous dicter votre ruine : et vous, hommes du tiers-état, vous, toujours les mêmes, vivant toujours sans acquérir d'expérience, raisonnant sans rien conclure ; éblouis par l'éclat extérieur de ces hommes puissans ; quelquefois même enchantés de leurs voix de sirene ; vous estimant si peu que vous les adoriez quand ils n'af-

fectoient pas de vous mépriser : vous, plus crédules, et plutôt séduits que des enfants, vous faisiez de ces présidens éternels des especes d'idoles à qui vous offriez, dans un respectueux silence, votre encens et vos fortunes.

Bénissez votre roi, hommes du tiers-état ! il a brisé l'idole : il a rompu l'enchantement dans vos assemblées provinciales : il vous permet de concourir, avec la noblesse et le clergé, au libre choix de vos présidens ; et daigne enfin vous apprendre à vous estimer vous-mêmes, en vous faisant partager avec la noblesse l'honneur de distribuer l'honneur même. Ces hommes si fiers compteront donc vos suffrages pour quelque chose : que dis-je, leur fierté s'abaissera jusqu'à les recher cher.

Mais le dernier bienfait surpasse tous les autres : pour vous restituer tout entiers à vous-mêmes, votre roi vous rend vos états généraux, non tels que l'ignorance et l'injustice les assembloient autrefois, mais dignes d'un siecle éclairé, dignes d'un roi qui a le courage sublime de les appeller, et de présenter à tous les rois de la terre un exemple sans modele, et peut-être sans imitateurs.

N'est-il pas évident, hommes du tiers-état, que votre monarque veut régner sur une grande nation : voudriez-vous ne le rendre maître que d'une vile populace ! Réveillez vous donc de votre léthargie de mille ans ; jetez un coup d'œil profond sur vous-mêmes, et prêtez enfin une oreille attentive à cette voix du sentiment qui, du fond de vos cœurs, n'a jamais cessé de vous crier qui tous êtes.

Jetez ensuite un regard hardi sur ces hommes qui osent vous mépriser : osez comparer l'industrie et la force de vos organes avec la foiblesse et l'inaptitude des leurs ; la patience, la modération de votre caractere, avec l'impétuosité de leur ame et l'immensité de leurs desirs ; la justesse de votre raison renfermée dans ses bornes, et les écarts de leur imagination, qui franchit toutes les limites : et vous reconnoîtrez, vous sentirez alors cette éternelle et grande vérité ; que sur la base commune de l'égalité originelle, la nature seule peut élever et marquer des différences par les facultés de l'esprit et la disposition des corps ; que ces inégalités de noblesse, de fortune, de pouvoir dont ils sont si fiers et font tant de bruit, démenties hautement par la nature, ne sont rien pour vous

si elles n'ont votre consentement même pour principe, et votre avantage pour but ; que prétendre tourner contre vous ce pouvoir, ces richesses, ces honneurs et toutes ces inégalités artificielles que vous n'avez accordé que pour votre utilité même, c'est dire qu'un architecte ne veut mettre le comble à son édifice qu'afin d'en affaisser les fondemens.

A la suite de ces vérités, ou plutôt en même-tems qu'elles, vous verrez luire cette autre grande vérité du contrat social ; vérité qu'il faut placer comme un phare à l'entrée de tout droit politique pour en éclairer ler nombreux écueils.

Alors vous discernerez comment, sur un tronc commun à tous les gouvernemens de la terre, s'élevent, comme autant de branches, les diverses especes de gouvernemens.

Vous distinguerez enfin dans la monarchie le droit commun qui, pour un avantage commun, prescrit les mêmes devoirs à toüs les sujets; et les *privilèges* qui, d'un côté, accordant à quelques-uns de plus grands avantages à recueillir, leur prescrit aussi, de l'autre, de plus grands devoirs à remplir : vous comprendrez que dans toutes les législations humaines, les avantages et les devoirs sont des choses qui se répondent; qu'on ne sauroit étendre les uns sans augmenter les autres; et que supposer dans un gouvernement des hommes qui pourroient exiger beaucoup de leurs concitoyens, et leur rendre peu, ce seroit supposer une société sans lien, sans contrat, une société dissoute.

A mesure que vous méditerez ces principes, le jour de votre raison s'étendra sur vos droits; comme le

soleil, à mesure qu'il s'éleve, répand sa lumiere sur les objets ensevelis dans l'ombre.

En vous éclairant sur vos droits, ces principes vous éclaireront sur la seule force qui peut faire valoir irrésistiblement tous les droits humains : la force publique, l'union de toutes les forces particulieres : et quelle vaste pensée vous offrira la comparaison que vous ferez entre la foible portion de droits qu'on vous accorde, et l'immense portion de force que vous donnez.

Pénétrés de ces idées ; présentez vous, hommes du tiers-état, à vos assemblées municipales, à vos assemblées de provinces, à vos états généraux, et n'hésitez plus d'y faire entendre ce mot terrible et doux, ce mot d'*égalité*, ce cri de la raison et de la justice.

Dites que sans *l'égalité*, toute morale est une chimere, toute justice n'est qu'un problême insoluble; mais dites bien aussi que vous ne demandez point l'égalité de conditions, de richesses, de pouvoirs, d'honneurs, incompatible avec la monarchie, et dont vous avez cédé la prérogative au petit nombre pour assurer mieux les droits du plus grand.

Dites que l'égalité que vous réclamez n'est que l'égalité des droits, celle qu'on ne peut refuser sans tyrannie, sans offenser la nature humaine.

Nous demandons, direz-vous, que la propriété du plus pauvre soit respectée par les loix, par leurs interprêtes, autant que celle du plus riche; que la cabane couverte de chaume soit protégée comme le palais des rois, comme le temple de

dez si l'un de ces *privileges* seroit celui de nuire à l'état.

Demandez au clergé si les *immunités* ont d'autre origine légitime que les vertus chrétiennes ; et demandez ensuite quelles *immunités* accordent les vertus chrétiennes. Demandez si l'une d'entre elles seroit d'accroître les miseres des hommes, au point de faire douter de la providence même.

Quand vous aurez confondu ces objections révoltantes, osez suivre les principes du contrat social et de l'égalité des droits dans toutes leurs conséquences ; osez sur-tout les appliquer à tous les abus qui les violent.

Examinez si dans les contributions publiques, par des préjugés religieux ou par des institutions barbares, toute égalité n'est pas violée

à votre préjudice, en faveur des autres ordres de l'état.

Examinez si par le vice de vos loix ou de votre magistrature, l'égalité des droits n'est pas rompue souvent dans les jugemens sur les propriétés du pauvre et du riche.

Examinez sur-tout (c'est l'objet le plus capital) ; examinez si la liberté du plus foible est aussi sacrée que celle du plus fort. Veillez aux portes des prisons ; regardez les ouvrir et fermer ; et si vous les voyez toujours fermées pour l'homme puissant, et toujours s'ouvrir pour l'homme foible, plaignez vous de la plus teribile violation de l'égalité des droits.

Si ces abus viennent des loix, plaignez vous avec respect, mais plaignez vous des loix.

Si ces abus viennent des magistrats, plaignez vous avec autant de

respect ; mais plaignez vous de vos magistrats.

C'est dans vos assemblées, depuis la derniere municipalité jusqu'aux états généraux, que vous mûrirez par degrés vos plaintes, et que vous les consacrerez, pour ainsi dire, par leur unanimité ; c'est là, c'est dans l'assemblée nationale, que vous pourrez sans obstacle déférer tous les abus à deux tribunaux qui vous seront toujours favorables ; celui de vos rois, dont l'intérêt est de soutenir vos droits par la même force dont vous soutenez leurs éclatantes prérogatives ; enfin le tribunal de la nation, où, sans injustice, vous serez à la fois accusateurs et juges.

Hommes du tiers-état, le croiriez-vous ? quand même vous aurez assuré par vos loix politiques et civiles le sort de vos libertés et de

vos fortunes, votre ouvrage ne sera fait qu'à demi; et je termine ceci par une vérité à laquelle vous ne sauriez trop penser :

Dans la plupart des gouvernemens, les hommes ne peuvent être ni tout-à-fait libres, ni tout-à-fait esclaves; et quand ils ont assez de courage contre la servitude, ils n'ont pas assez de vertus pour la liberté. Aussi la réforme des mœurs doit toujours p… u du moins accompagne… loix ; et donner … us libre à un r… jeter l'ancr… me…

toujours

...s rois, dont l'i...

...r vos droits par

...e dont vous soutenez le...

tantes prérogatives; enfin ...

bunal de la nation, où, sans in...

tice, vous serez à la fois accus...

teurs et juges.

Hommes du tiers-état, le croiriez-vous? quand même vous aurez assuré par vos loix politiques et civiles le sort de vos libertés et de